

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00382 Numéro SIREN : 388 307 209 Nom ou dénomination : A.S.A. FERMETURES

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2021 sous le numéro de dépôt 8

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 87 BOULEVARD DE L'EUROPE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 8 8 3 0 7 2 0 9 0 0 0 2 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30062020						
		N-1 30062019						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	276	AC	276		
		Frais de développement *	CX	76 294	CQ	76 294		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	112 342	AG	106 031	6 311	956
		Fonds commercial (1)	AE		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	70 818	AO	66 325	4 493	6 743
		Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	186 248	AS	138 285	47 963	59 815
		Autres immobilisations corporelles	AT	650 168	AU	310 843	339 325	347 781
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	4 500	CV		4 500	4 500
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	17 660	BI		17 660	9 260	
	TOTAL (II)	BJ	1 118 307	BK	698 055	420 252	429 055	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BN			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	237 531	BU		237 531	155 386
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 633 991	BY		1 633 991	1 689 744
Autres créances (3)		BZ	202 561	CA		202 561	292 617	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	1 855 053	CG		1 855 053	1 219 749	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	44 351	CI		44 351	14 035	
	TOTAL (III)	CJ	3 973 487	CK		3 973 487	3 371 531	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	5 091 794	IA	698 055	4 393 739	3 800 586	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS A.S.A FERMETURES			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 367 435	2 121 614
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	877 124	545 821
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 354 559	2 777 435
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	12 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	12 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50 482	90 370
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	928	928
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	626 351	704 872
	Dettes fiscales et sociales	DY	306 548	224 685
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 657	2 296
	Compte régul.	EB	30 215	
TOTAL (IV)	EC	1 027 179	1 023 151	
	Edits de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 393 739	3 800 586	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
		1F		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG	1 017 027	1 023 151
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 271 384	FB	1 786 217	FC	7 057 601	6 897 975		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	369	FH	3 812	FI	4 180			
		FJ	5 271 752	FK	1 790 029	FL	7 061 782	6 897 975		
	Chiffres d'affaires nets*									
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	28 400	24 384		
	Autres produits (1) (11)					FQ	19 259	18 205		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 109 441	6 940 564		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 098 098	4 205 607		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(82 144)	25 302		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 020 407	1 108 847		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	46 880	47 098		
	Salaires et traitements *					FY	502 303	498 816		
	Charges sociales (10)					FZ	299 314	302 004		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	72 438	73 470	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	491	825		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 957 788	6 261 968	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	1 151 654	678 595	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	19 248	18 498		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	19 248	18 498		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	793	882		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	793	882		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	18 454	17 616		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 170 108	696 212		

Désignation de l'entreprise SAS A.S.A FERMETURES				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	579	1 325
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 083	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 662	1 325
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 511	1 561
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 685	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	12 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	17 196	1 561
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(14 534)	(236)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	278 451	150 155
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 131 351	6 960 387
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 254 228	6 414 565
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	877 124	545 821
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	28 400	24 384
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	18 191	15 642
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	79	40
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9			
			dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Régularisations diverses		2 481	579		
	Cession Immobilisations		2 685	2 083		
	amendes		30			
	dotation provision pour risque		12 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	76 570					76 570
	Autres	106 504		5 838			112 342
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	183 074		5 838			188 912
CORPORELLES	Terrains	70 818					70 818
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	184 508		1 741			186 248
	Instal., agencement, aménagement divers	209 891		1 200			211 091
	Matériel de transport	371 767		46 124		13 242	404 650
	Matériel de bureau, mobilier	35 951		3 016		4 540	34 427
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	872 935		52 081		17 781	907 234
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 500					4 500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 260		8 400			17 660
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 760		8 400			22 160
TOTAL		1 069 769		66 319		17 781	1 118 307

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	76 570			76 570
	Autres	105 548	483		106 031
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	182 118	483		182 602
CORPORELLES	Terrains	64 075	2 250		66 325
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	124 693	13 593		138 285
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	76 028	16 526		92 554
	Matériel de transport	171 507	35 422	10 556	196 373
	Matériel de bureau, mobilier	22 293	4 163	4 540	21 916
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	458 595	71 954	15 096	515 453
TOTAL		640 714	72 438	15 096	698 055

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients		12 000		12 000
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			12 000		12 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL		12 000		12 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			12 000		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	17 660	17 660	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés	1 633 991	1 633 991	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71	71	
	Impôts sur les bénéfices	1 539	1 539	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	17 498	17 498	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	156 849	156 849	
		26 604	26 604	
	Charges constatées d'avances	44 351	44 351	
TOTAL DES CREANCES		1 898 563	1 898 563	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	50 482	40 330	10 152	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	626 351	626 351		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 669	67 669		
	Impôts sur les bénéfices	53 451	53 451		
	Taxes sur la valeur ajoutée	101 453	101 453		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	83 975	83 975		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	928	928		
	Autres dettes	12 657	12 657		
	Dette représentative de titres empruntés	30 215	30 215		
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 027 179	1 017 027	10 152	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		39 889			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		928			

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

10 836

156 848

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

Frais de recherche

Etat exprimé en euros

30/06/2020

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels	243 029	243 029		
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL	243 029	243 029		
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	243 029	243 029		
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

NEANT

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Total des Produits à recevoir		58 051
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>30 640</i>	30 640
Autres créances <i>FOURNISSEURS-ANP</i> <i>INT. A RECEVOIR</i>	<i>18 693</i> <i>8 718</i>	27 411

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Total des Charges à payer		101 423
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS-FNP</i>	<i>13 959</i>	13 959
Dettes fiscales et sociales <i>FORMATION CONTINUE</i> <i>TAXE APPRENTISSAGE</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 495</i> <i>1 017</i> <i>76 552</i>	79 064
Autres dettes <i>CHARGES A PAYER</i>	<i>8 400</i>	8 400

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/06/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				44 351
Salon			39 834	
transport marchandises			2 950	
location copieur			53	
Entretien			82	
Achats			119	
loyers			1 229	
taxe fonciere			84	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				44 351

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/06/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Ventes			30 215	30 215
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				30 215

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/06/2020
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

NEANT

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2020
CAPITAL en fin d'exercice					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions ordinaires	500	500	500	500	500
Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT					
Chiffre d'affaires (hors taxes)	6 068 984	6 829 512	6 136 139	6 897 975	7 061 782
Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	873 667	1 120 249	887 164	769 446	1 240 012
Impôts sur les bénéfices	176 362	307 027	226 068	150 155	278 451
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	633 086	748 371	628 870	545 821	877 124
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	1 395	1 626	1 322	1 239	1 923
Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1 266	1 497	1 258	1 092	1 754
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen salarié	17	17	17	17	15
Montant de la masse salariale	533 937	392 786	484 914	498 816	502 303
Montant des sommes versées en avantages sociaux	310 065	238 198	297 959	302 004	299 314

A.S.A. FERMETURES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Route Nationale 117 Monjoy
Boulevard de l'Europe, 64230 LESCAR
RCS PAU 388307209

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2020
--

L'an deux mille vingt,
Le 30 novembre,
A 19 heures,

La société ASA DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 4 003 000 euros, ayant son siège social 87 Boulevard de l'Europe, 64230 LESCAR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 833704349 RCS PAU, Représentée par son Président, Monsieur Ignace BELLOTA,

Associé unique de la société A.S.A. FERMETURES,

En présence de Monsieur Ignace BELLOTA, Président de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Le Président a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2020 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Monsieur Ignace BELLOTA a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2020, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés le à l'associé unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président et des Directeurs Généraux,
- Approbation des comptes courants d'associés.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne aux membres du Président quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

93

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 877 123,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	877 123,72 euros
A titre de dividendes	650 000,00 euros
Soit 1 300,00 euros par action	
Le solde	227 123,72 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 594 559,20 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 décembre 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 650 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 :

410 000,00 euros, soit 820 euros par titre

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 410 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2018 :

300 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

300 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions ci-après :

Convention de trésorerie avec ASA DEVELOPPEMENT :

Montant au 30/06/2020 : 156 848.62 euros.

Bail commercial avec la SCI YANSA :

Montant loyer annuel : 57 300.38 € HT

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au Président, qui s'est élevée à un montant de 48 965 euros, ainsi que les rémunérations allouées au cours de l'exercice écoulé aux directeurs généraux, savoir :

Mme Sabrina BELLOTA : 29 947 euros

M. Yannick BELLOTA : 36 026 euros

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique entérine les comptes courants d'associés qui s'élèvent aux sommes ci-après :

M. Ignace BELLOTA : 747.55 euros

Mme Sabrina BELLOTA : 90.00 euros

M. Yannick BELLOTA : 90.00 euros

L'associé unique décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

ASA DEVELOPPEMENT
Ignace BELLOTA



A.S.A. FERMETURES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Route Nationale 117 Monjoy
Boulevard de l'Europe, 64230 LESCAR
388307209 RCS PAU

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 juin 2020

Monsieur Ignace BELLOTA, Président de la société A.S.A. FERMETURES, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La société a maintenu une activité similaire à l'année précédente qui aurait pu être meilleure si le confinement n'avait pas mis un coup d'arrêt durant les mois de mars et avril. La rentabilité est en progression ce qui conforte nos choix structurels et stratégiques de l'année dernière. Les ventes à l'export et au national sont dans la continuité de l'année 2018-2019 avec un ralentissement, comme pour l'activité local, lié à la Covid-19 en avril. Dans le cadre de son développement, la société a ouvert un établissement secondaire à Bussy-Saint-Georges (77600).

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi du 23 mars 2020 constituent un événement majeur sur cet exercice. L'arrêté des comptes intègre cette période. La société a pratiqué ponctuellement le chômage partiel et le télétravail. Elle a su s'adapter à la situation ce qui a permis de maintenir son niveau d'activité.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous avons poursuivi le travail engagé les années précédentes avec pour objectif de mettre sur le marché un nouvel Easyblock en 2021. De nouveaux prototypes dans le domaine de la sécurité dans la logistique sont également en développement avec une phase test prévue au cours du premier semestre 2021.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les investissements concernant l'export vont être mis en veille au vu de la situation actuelle (difficulté de déplacement et confinement dans de nombreux pays). Les choix stratégiques de l'année précédente seront maintenus avec une perspective similaire à l'année 2018-2019.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la période de confinement du mois de novembre 2020 n'ont pas eu d'impacts en raison de l'activité de la société.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, II du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Article D. 441 I-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement											
Nombre de factures concernées											
Montant total TTC de l'exercice	226 428	368 215	219	23 575		653 652	691 698	80 939	203 442		
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice	5%	8%	NS	NS							
du chiffre d'affaires HT de l'exercice						8%	8%	1%	2%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre des factures exclues											
Montant total des factures exclues											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser)					☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser)					

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 061 781,68 euros contre 6 897 975,20 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 2,37%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 47 659,77 euros contre 42 588,53 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,91%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 4 015 953,99 euros contre 4 230 909,02 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,08%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 020 407,39 euros contre 1 108 847,21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,98%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 46 880,31 euros contre 47 097,64 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,46%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 502 302,83 euros contre 498 816,06 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 0,70%.

Le montant des charges sociales s'élève à 299 314,10 euros contre 302 004,12 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,89%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 72 437,51 euros contre 73 469,63 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,40%.

Le montant des autres charges s'élève à 491,38 euros contre 824,65 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -40,41%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5 957 787,51 euros contre 6 261 968,33 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,86%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 151 653,94 euros contre 678 595,40 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 69,71%.

Compte tenu d'un résultat financier de 18 454,41 euros (17 616,45 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 170 108,35 euros contre 696 211,85 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 68,07%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -14 533,63 euros contre -235,76 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 278 451,00 euros contre 150 155,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 877 123,72 euros contre un bénéfice de 545 821,09 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 60,70%.

Au 30 juin 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 393 738,56 euros contre 3 800 586,35 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,61%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 877 123,72 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	877 123,72 euros
A titre de dividendes	650 000,00 euros
Soit 1 300,00 euros par action	
Le solde	227 123,72 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 594 559,20 euros.	

IB

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 704 559,20 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 décembre 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 650 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 :

410 000,00 euros, soit 820 euros par titre

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 410 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2018 :

300 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

300 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions ci-après :

Convention de trésorerie avec ASA DEVELOPPEMENT :

Montant au 30/06/2020 : 156 848.62 euros.

Bail commercial avec la SCI YANSA :

Montant loyer annuel : 57 300.38 € HT

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Rémunération de la Directrice Générale

Il convient de statuer sur la rémunération des directeurs généraux.

Le Président
Ignace BELLOTA



Jean-Philippe BAUCOU
Commissaire aux Comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel de Pau
Membre de la CRCC de Pau
Expert-Comptable diplômé par l'État

ASA FERMETURES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'associé unique de la société ASA FERMETURES

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 30 novembre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ASA FERMETURES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que **les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.»

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PAU, le 15 octobre 2020

Jean-Philippe BAUCOU Commissaire aux Comptes
